

ORGANISATION :

L'Amicale des sapeurs pompiers de TIRANGES organise le samedi 06 mai 2023, la 8^{ème} édition du Championnat de France de Trail Sapeurs-Pompiers, courses à pied de 25 km « pleine nature couverte par le titre de champion de France », une course de 14 km dite découverte et une course « Color run » de 5 km limitée à 500 coureurs maximum au total des 3 épreuves. La répartition est la suivante 250 dossards pour le 25 km ; 125 pour le 14 km et 125 pour la color run. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ces limites en fonction des inscriptions, sans que le total soit supérieur à 500 dossards. Les courses « TRAIL 25 et 14 km » sont ouvertes à TOUS, hommes ou femmes sapeurs pompiers en activités, licencié(e)s ou non, âgé(e)s de 16 ans au moins (autorisation parentale) pour les 14 km et 18 ans minimum pour les 25 km.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Conformément à la loi, les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont **obligatoirement** accompagnées d'une photocopie de licence FFA en cours de validité (pour les licenciés) ou d'un certificat médical « **de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** » datant de moins d'un an au jour de la course, ou sa photocopie (pour les non licenciés). Ces documents sont conservés par les organisateurs en tant que justificatif en cas d'accident. **En l'absence de l'une ou l'autre de ces pièces, il ne sera pas possible de s'inscrire en ligne et bien évidemment, aucun dossard ne sera distribué.**

Pour la Color Run les JSP seront acceptés et resteront sous la responsabilité de leurs sections respectives. Cette course est ouverte à tous sans exception.

Nous acceptons sur la color run les équipages Joëllettes de 4 à 6 coureurs maxi.

MATERIEL :

Matériel obligatoire toutes courses (25 km 14 km): - Un gobelet plastique dur pour les ravitaillements. Il n'est pas prévu de gobelet aux postes de ravitaillement.

- Sont conseillés :
- bâtons de marche,
- téléphone portable,
- un sifflet.
- Une réserve d'eau de 500 ml et des réserves énergétiques sont conseillées sur le 25 km voire sur le 14 km pour les coureurs qui découvrent le trail.
- gobelet personnel
- bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping (mini 80cm x 3 cm)
- Un sifflet et un téléphone portable.
- Aucun contrôle ne sera fait au départ mais l'organisation se réserve le droit de contrôler pendant l'épreuve.
- Sont conseillés : bâtons de marche.
- L'utilisation des bâtons de marche est admis sur les différents parcours sauf lors du passage de la coulée de lave. (25 km)

INSCRIPTIONS et TARIF:

Les deux courses trail (14, 25 km) se déroulent individuellement. Les inscriptions et le coût de l'engagement sont reçus pour le :

la color run tarif unique 5 €

Pour les équipages joëlettes, tous les participants doivent s'acquitter du tarif d'inscription à l'exception du participant positionné dans la joëlette.

- 14 km :

jusqu'au 1er Avril	15 €
du 2 au 23 Avril	20 €
du 23 avril au 30 Avril	30 €

- 25 km :

jusqu'au 1er Avril	25 €
du 2 au 23 Avril	30 €
du 23 au 30 Avril	40 €

au plus tard (sauf si le nombre maximum d'inscrits est atteint avant). Pour les courses 14 et 25 km, **plus aucunes inscriptions ne sera enregistrés à partir du 1er Mai**, seul les inscriptions pour la « color run » de 5 km sera possible jusqu'à 30 minutes avant le départ.

HORAIRE – DOSSARDS :

Le retrait des dossards aura lieu, le vendredi 05 mai à partir de 17 heures et jusqu'à 20h.

le samedi 06 Mai (à la salle polyvalente) de 6h30 à 8h 15. Départs et arrivées se feront du parc de la salle polyvalente.

- 25 km briefing de départ 9h00 départ de la course 9h15
- 14 km briefing de départ 10h15 départ de la course 10h30
- Color run briefing de départ 14h 45 départ de la course 15h00

RAVITAILLEMENTS :

Des espaces ravitaillement sont mis en place par l'organisateur, dans le respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la course. Le ravitaillement extérieur et l'assistance sont autorisés mais seulement sur les zone de ravitaillement de la course.

BARRIERES HORAIRES :

Pas de barrières horaires sur la color run et la course de 14 km.

Pour la course de 25 km une barrière horaire au dernier ravitaillement (Chateau de chalencon) sera appliquée, chaque coureur arrivant après 13h 30 sera arrêté et rentrera par ses propres moyens.

SECURITE :

Il est interdit de suivre les coureurs avec un véhicule motorisé ou en VTT. Les parcours sont balisés et fléchés au sol. Tout abandon devra être signalé à l'organisation et le dossard remis au ravitaillement, point de contrôle, signaleur le plus proche ou au PC course. Le coureur ayant abandonné devra rentrer par ses propres moyens. Les chaussures à pointes sont interdites ainsi que

tout autre support de marche, exception faite de l'usage de bâtons de marche.

COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE :

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

ASSURANCES :

Les organisateurs sont couverts par une assurance souscrite par l'UDSP 43 auprès de MNSP Assurances . Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de vérifier qu'ils sont correctement assurés sur cette activité, sinon de souscrire personnellement, ils courent sous leur propre responsabilité. Les éventuels frais d'évacuation (y compris ambulance) sont à la charge de la personne secourue. Le coureur concerné devra constituer et présenter son dossier à son assurance personnelle.

MISES HORS COURSES :

Les concurrents seront éliminés pour cause de : absence de dossard, falsification de dossard, retard au départ de la compétition, absence de l'équipement obligatoire, non-pointage aux postes de contrôle, pollution ou dégradation des sites traversés (couper les sentiers, jets de détritux), refus de se faire examiner par un médecin, ravitaillement en dehors des zones prévues, non respect des règles sanitaires, **Toutes personnes ne pouvant justifier quelles est Sapeurs-Pompiers professionnels ou volontaires** . Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire oralement auprès du premier poste de contrôle rencontré et par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course.

RECOMPENSES :

Lors de la remise des dossards, il sera remis un cadeau à tous les coureurs.

Un contrôle sera effectué avant la remise des prix sur présentation d'un justificatif d'appartenance à un SDIS pour éviter toutes fraudes.

Récompenses aux 3 premiers scratch hommes et femmes pour la course des 25 km au titre du championnat de France.

Récompenses aux 3 premiers scratch hommes et femmes pour la course du 14 km.

Color run : Course non chronométrée et sans classement une collation sera offerte à la fin de l'épreuve.

ANNULATION / TRANSFERT DE DOSSARD :

En cas d'annulation d'inscription, le remboursement, sauf frais inscriptions en ligne, sera effectué par le prestataire ou l'organisateur sous réserve de l'envoi d'une enveloppe timbrée à l'adresse du coureur. Ce remboursement sera intégral jusqu'à 20 jours du départ, il sera de 50% ensuite jusqu'à la veille du départ, sous réserve de réception d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de la course à pied. Aucun remboursement ne sera possible le jour de la course et les jours suivants. Il est possible de transférer le dossard à un autre coureur jusqu'à 48h du départ, sous réserve du respect des règles d'inscription par le nouveau participant et de l'accord de l'organisateur. En cas d'annulation pour raison sanitaire.

Il n'y aura aucun remboursement en cas d'inscriptions sur plusieurs courses par un même coureur ou en cas d'annulation d'inscription par l'organisation pour cause de licence ou certificat médical non conforme.

CONDITIONS GENERALES :

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après les courses.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements concernant l'aspect sportif s'adresser à

☐ Patrick BREUYRE au 06.13.35.27.67

mail : patrick.breuyre@gmail.com

Pour tous renseignements concernant l'aspect administratif (inscriptions, dossards, annulation, transfert dossard ...)

☐ Yann BOYER

- tel : 06.82.04.46.03

- mail : yann.boyer4@wanadoo.fr

- Facebook :

- Adresse Postale: Centre de secours 18 rue de la nercyere 43530 TIRANGES